

Projet Pédagogique

Juillet 2016

Accueil de loisirs multi-sites de Verdun :

- Glorieux
- Château Couten
- Caroline Aigle

Organisateur
Communauté d'Agglomération du Grand Verdun
11 rue du Président Poincaré
55100 VERDUN
03/29/83/44/22

Directeur : DAUM Stéphane

Directrices Adjointes :

- BAUER Magali (Glorieux),
- MANDILE Priscillia (Caroline Aigle)
- RECOMPSAT Diane (Couten)

SOMMAIRE :

- 1. Présentation générale**
- 2. Rappel du projet éducatif de l'organisateur**
- 3. Les intentions éducatives du directeur et de l'équipe**
 - a. Respecter le rythme de chaque enfant et respect de la vie en collectivité**
 - b. Organiser des loisirs pour tous**
 - c. Favoriser l'accès à la socialisation de l'enfant en sauvegardant l'équilibre vie collective et vie individuelle**
- 4. Les activités**
- 5. La vie quotidienne, le rythme des journées**
- 6. Le fonctionnement de l'équipe d'adultes**
 - a. Rôle du directeur**
 - b. Rôle des directrices adjointes maternelle 3-5 ans**
 - c. Rôle de la directrice adjointe primaire 6-12 ans**
 - d. Le personnel technique**
 - e. Le rôle de l'animateur**
 - f. La composition de l'équipe**
 - g. Les réunions**
 - h. Le règlement intérieur des adultes**
- 7. L'aménagement de l'espace**
- 8. La communication avec les partenaires**
- 9. Bilan et évaluation de l'accueil de loisirs**

1. Présentation générale

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun met à la disposition des familles différents accueils de loisirs pour recevoir les enfants de 3 à 11 ans au cours de la période estivale. Ce projet pédagogique ne s'applique que pour les sites de Verdun du 06 juillet au 29 juillet 2016. Les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h.

L'accueil de loisirs de Verdun se fera sur trois lieux d'accueil :

- Pour les enfants de 3 à 5 ans :
 - CAAPE Château Couten Rue des Minimés
 - CAAPE Glorieux 10 Avenue du Général Clémenceau
- Pour les enfants de 6 à 11 ans :
 - CAAPE de Caroline Aigle Rue Général Lemaire

Les sites de Verdun pourront accueillir 140 enfants au maximum répartis comme suit :

- CAAPE Château Couten : 40 enfants
- CAAPE Glorieux : 20 enfants
- CAAPE de Caroline Aigle : 80 enfants

27 personnes constituent l'équipe d'animation qui aura la charge des enfants sur les trois sites pendant le mois. Dans les faits, l'équipe se compose chaque semaine d'un Directeur, de trois Directrices adjointes et de quatorze animateurs dont deux stagiaires.

Les thèmes retenus sur cette période sont air (semaine 2), terre (semaine 3) et mer (semaine 4).

Différentes activités manuelles comme sportives seront organisées, deux grands jeux seront proposés les semaines 2 et 4, des sorties piscine à l'Aquadrôme de Verdun sont prévues ainsi que de l'accrobranche, du vélorail pour les enfants de 6 ans et plus en parallèle la base de Solan pour les enfants de 3 à 5 ans et une sortie au lac vert de Dun sur Meuse.

2. Rappel du projet éducatif de l'organisateur

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun met en place cet accueil collectif de mineurs pour mettre à la disposition de ces usagers un lieu sécurisé et sécurisant dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles activités ainsi que de nouveaux jeux sportifs ou autres.

3. Les intentions éducatives du directeur et de l'équipe

Nous avons retenu du projet éducatif, 3 objectifs généraux que nous souhaitons mettre en avant durant notre accueil de loisirs

- Développer la capacité de l'enfant à se prendre en charge, à s'autodéterminer, à prendre des responsabilités au sein d'un groupe
- Organiser des loisirs pour tous
- Favoriser l'accès à la socialisation de l'enfant en sauvegardant l'équilibre vie collective et vie individuelle

a. Respecter le rythme de chaque enfant et Respect de la vie en collectivité

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
L'enfant respecte les règles de vie	-Créer le règlement avec eux sous formes ludiques	-Observation directe des enfants
L'enfant exprime le besoin de fatigue ou de calme en fonction du moment de la journée	- Montrer l'exemple - Comptines	-Observation directe des enfants
L'enfant se repère dans les lieux de temps calme ou d'activités et s'y rend de lui-même	-Activités sur l'aménagement de l'espace, des lieux - Ateliers jeux (jeu de devinette...) -Affichage (sous forme d'images pour les - de 6 ans et écrit pour les + de 6 ans)	- L'enfant se rend dans le lieu qu'il souhaite de façon autonome - L'enfant montre et explique à de nouveaux arrivants (enfants) les lieux
L'enfant s'implique dans la vie de groupe	-Participation à la mise en place du repas et/ou du goûter ainsi qu'à son débarrassage	- L'enfant prend des initiatives - L'enfant se porte volontaire aux différentes tâches

b. Organiser des loisirs pour tous

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
L'enfant raconte une histoire inventée en laissant libre cours à son imaginaire	- Mise à disposition de livres - Théâtre (pour les plus de 6 ans)	-Observation directe des enfants - Les enfants de plus de 6 ans préparent, organisent et présentent une histoire inventée (ils y jouent un rôle)
L'enfant cuisine seul avec les autres enfants sous la surveillance et les conseils de l'adulte	- Diverses activités culinaires - Jeux ludiques sur les fruits et/ou les légumes (loto, memory...)	- Les enfants suscitent de l'intérêt pour faire leur propre recette et la préparent
L'enfant réalise un objet seul autour d'un thème choisi par les enfants	- Diverses activités manuelles - Mise à disposition du matériel nécessaire	- L'enfant a choisi son objet à réaliser en fonction du thème choisi par les enfants -l'enfant a réalisé et a fini son objet, il en est satisfait
L'enfant joue à des jeux sportifs	- Rencontre avec différents intervenants sportifs pour la découverte de différents sports - Ateliers jeux sportifs (au gymnase pour les plus de 6 ans et en salle de motricité pour les moins de 6 ans) - Coloriage et dessins libres relatant différents sports -rencontre sportive	- L'enfant prépare et organise en autonomie avec les autres enfants des jeux sportifs, olympiades...

c. Favoriser l'accès à la socialisation de l'enfant en sauvegardant l'équilibre vie collective et vie individuelle

L'enfant devient autonome	-Choix de son occupation pendant les temps libres -Choix de son entrée, fromage et dessert (self) -Débarrasse sa table -Ranger le matériel utilisé sans avoir besoin de consignes -Va se laver de lui-même les mains avant chaque repas	- Observation directe des enfants
L'enfant devient responsable	-Don de missions (vérifier que le jeu joué est bien rangé et complet, ranger le matériel utilisé)	- Observation directe des enfants
L'enfant devient tolérant et solidaire	-Organisation de deux grands jeux intercentres -Aide ses camarades pendant une activité ou autre quand il a compris ce qui était attendu de lui	- Les équipes regrouperont des enfants des deux sites et ils devront collaborer pour réussir les différentes épreuves
L'enfant développe un esprit de solidarité	- Mettre en place des activités collectives et un système de parrainage des plus âgés sur les plus jeunes	-Observation directe des enfants (Ont-ils su évoluer en groupe et combien ont su évoluer en groupe ?)

4. Les activités

Il est évident que ce projet pédagogique peut à tout moment être modifié pour améliorer les besoins du centre.

L'accueil de Loisirs est un endroit où les enfants vont pouvoir s'épanouir et évoluer dans un milieu adapté à leurs différents besoins fondamentaux. Il s'agit pour nous d'une micro société dans laquelle les enfants ont la possibilité d'élargir leur intérêt, de se découvrir des aptitudes, des talents. C'est également un lieu d'apprentissage dans lequel l'enfant doit se sentir en sécurité.

Notre but est avant tout de favoriser l'autonomie et l'entre-aide. Nous souhaiterions également que les enfants soient sensibilisés et s'ouvrent sur l'environnement qui les entoure. C'est pourquoi, nous avons décidé d'explorer le thème de l'air en semaine 2, de la terre en semaine 3 et de la mer en semaine 4. La semaine 1, étant seulement de 3 jours, le choix des activités sera libre pour les enfants et pour les animateurs.

Ainsi, pour participer véritablement au temps de loisirs des enfants tout en favorisant leur démarche d'autonomisation et de socialisation, l'équipe d'animation proposera, sous forme ludique, des situations variées et multiples. Elle s'attache également à respecter le rythme de vie des enfants.

Dans le souci de répondre aux objectifs fixés, l'équipe d'animation va mettre en œuvre différentes activités, adaptées aux tranches d'âge et au rythme de vie de chaque enfant.

Les activités de l'accueil de loisirs s'articulent autour de thématiques proposées aux enfants ou par eux-mêmes.

Une consultation des enfants et des parents sera mise en place, afin de déterminer leurs attentes et envies et définir les besoins de tous pour créer un ensemble de temps d'activité cohérent. Chacun aura la liberté de s'exprimer comme il le souhaite. La programmation peut donc en cours de vacances être modifiée (sauf pour les sorties piscine et les sorties du vendredi) si la demande des enfants est différente et s'ils s'investissent avec l'animateur pour la mettre en place.

Le programme peut subir des modifications en fonction de la météo.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures à l'accueil de loisirs qualifiées (nécessaire à la pratique de l'activité).

Type d'activités :

L'équipe s'appuie sur les envies des enfants (en prenant en compte l'âge). Chaque avis est pris en compte mais la suite donnée dépend des possibilités techniques et financières. Les activités s'effectuent toujours dans le respect des objectifs de départ, du projet éducatif. Elles visent l'épanouissement et le bien-être des enfants.

Quelque soit la tranche d'âge des enfants, on retrouve les mêmes types d'activités mais adaptées :

- Sportives : découverte ou approche de sports divers et variés collectifs ou individuels, des initiations à des pratiques sportives peu courantes, parcours de motricité... Mise en place de grands jeux sportifs dans des espaces extérieurs à l'accueil de loisirs.
- D'expression corporelle ou orale : jeux de groupe, rondes, mimes, danse, théâtre, chants, musique, jeux musicaux...
- Créatives, artistiques ou manuelles : découpages et collage, pâte à modeler, terre, pâte à sel, peinture, fabrication d'objets avec divers matériaux, récup' art, land' art...
- Jeux d'éveil, jeux aquatiques...
- De découverte de l'environnement ; la forêt, la ville, à pied, en vélo.
- Ludiques, de détente et activités libres : temps calme, jeux de société, lecture, contes et comptines, ateliers culinaires, jeux libres...

Les sorties :

- Une sortie piscine est prévue tous les mardis matin pour les enfants accueillis sur Château Couten ou le mercredi matin de chaque semaine pour les enfants de Glorieux et tous les jeudis matin de chaque semaine pour les enfants de plus de 6 ans accueillis sur le site de Caroline Aigle.

La réglementation propre à l'Accueil de Loisirs

Piscine : 1 animateur pour 5 enfants, pour les moins de 6 ans

1 animateur pour 8 enfants, pour les plus de 6 ans

- D'autres sorties sont prévues les vendredis des semaines 2, 3 et 4. Sur la thématique de l'air, nous avons décidé d'emmener les enfants faire de l'accrobranche sur le site d'Heudicourt-sous-les-Côtes. Pour le thème de la terre, les enfants de plus de 6 ans iront faire du vélorail sur Forges-sur-Meuse et en parallèle, les enfants de 3 à 5 ans la base de Solan où différents ateliers leurs seront proposés comme par exemple un parcours pédagogique ou un parcours ouïstitis. Enfin, la dernière semaine étant sur le thème de la mer, une sortie au lac vert de Dun sur Meuse est prévue avec baignade et balade en bateau.
- Il y aura également des sorties au pré l'évêque (pour la baignade, mini-tennis, beach soccer...) et au parc Japiot (pour pique-niquer, jouer...).

5. La vie quotidienne, le rythme des journées

L'Accueil de Loisirs accueille principalement les enfants scolarisés sur la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Cet accueil ne peut se faire que si toutes les conditions requises sont apportées par les familles : dossier d'inscription dûment rempli et règlement hebdomadaire réalisé. Le tarif est calculé en fonction des diversités socio-économiques de chaque famille.

Chaque tranche d'âge ayant des besoins spécifiques, le choix a été fait de séparer les enfants de 3 à 5 ans et les enfants de 6 à 11 ans sur trois sites différents : deux sites pour les maternelles (Glorieux et Château Couten) et un site pour les élémentaires (Caroline Aigle).

L'ensemble des sites seront ouverts de 7h30 à 18h du mercredi 6 juillet au 26 août 2016.

Pour permettre un bon fonctionnement des différents sites, des règles de vie seront réfléchies avec les enfants et cela dès le premier jour. Ces règles seront par la suite affichées à la vue de tous. Certaines d'entre elles seront négociables et d'autres non.

Les règles non négociables concernent tout ce qui touche à la réglementation des ACM comme par exemple les taux d'encadrement en fonction de l'activité mais aussi le non respect des personnes et du matériel (actes de violence, insultes). Le dernier point non négociable concerne les enfants mangeant à la cantine qui devront goûter à l'entrée et au plat principal proposé.

Les règles négociables sont les points qui seront fixés à l'interne et qui pourront évoluer en fonction des attentes et besoins des enfants. Certains moments de la journée pourront être négociés comme par exemple l'organisation d'un temps libre spécifique avec certaines règles (zone autorisée du temps libre par exemple ou ce que l'on peut faire pendant ce temps).

Ces règles négociables ou non devront être respectées. Si les enfants ne respectent pas ces règles, il y aura dans un premier temps un rappel de celles-ci par les animateurs. Si l'enfant continue à ne pas respecter les règles établies, il sera alors convoqué par le directeur. Au cours de cet entretien, une solution sera trouvée ensemble pour éviter les écarts de conduite. Enfin, si l'enfant n'arrive pas à se contrôler malgré le contrat établi avec le directeur, un renvoi à plus ou moins long terme pourra être décidé.

Les activités seront diverses et variées. Elles permettront à chacun de développer sa curiosité et/ou son esprit critique et favoriseront les démarches de découvertes et d'apprentissage par le jeu et l'amusement. Les activités sont des moments où l'enfant est au cœur des préoccupations de l'animateur. Ce dernier doit être attentif à tous les moments régissant son activité (la mise en place, le rangement avec les enfants) et se doit d'être un soutien envers tous les enfants. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement, à l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation qui ne répond qu'à des envies.

Une journée type est une journée utopique, il est évident que les horaires ne sont pas à respecter à la minute près mais en être quand même proche permet à l'enfant d'avoir un cadre et de se situer dans l'espace temps. Cela permet notamment aux plus jeunes de repérer quand « l'heure des mamans » va arriver.

Horaires	Moment	Ce que l'on fait pendant ce moment
7h30-9h	Accueil des enfants	Tous les enfants ne se lèvent pas à la même heure du fait de besoins différents. Cela permettra aussi à ceux qui n'ont pas pris de petit déjeuner de se sustenter.
9h-9h15	Passage aux toilettes et présentation des activités	Ce passage aux toilettes évitera d'être interrompu pendant la présentation des activités voire

		le début des activités et répéter un certain nombre de fois les consignes.
9h30-11h30	Activité	Les enfants participent aux activités proposées par l'animateur.
11h30-12h	Rangement des salles Temps libre Passage aux toilettes et lavage de main	Le rangement progressif des salles évitent qu'à la fin de chaque semaine le matériel ne soit introuvable car rangé au mauvais endroit Hygiène minimum attendue avant le début d'un repas
12h-13h30	Déjeuner	Il y aura au minimum un animateur par table pour aider les enfants sur certains temps du repas (viande à découper...) mais également permettre un échange au cours de ce moment.
13h30-14h	Temps calme Arrivée des enfants externes	Pour les enfants de 3 à 5 ans, une petite histoire pourra être racontée et les enfants seront installés de façon à ce que ceux qui veulent se reposer voire dormir puissent le faire. Les enfants endormis ne seront pas réveillés, cela étant un besoin physiologique. Pour les enfants de 6 ans et plus, des activités calmes seront mises à leurs dispositions (livres de la bibliothèque, puzzles, jeux de cartes...) Ce temps, quelque soit l'âge, servira à la digestion. Les jeux continueront jusqu'à l'arrivée des derniers enfants.
14h-14h15	Passage aux toilettes et présentation des activités	
14h30-16h	Activité	
16h15-16h45	Goûter	
17h-18h	Arrivée des parents et jeux libres	Cela permet aux parents d'avoir une plage horaire conséquente pour venir récupérer leurs enfants et ne pas être cantonnés à un horaire fixe qui pourrait ne pas arranger leur planning.

Tout comme la journée type, il existe une semaine type :

- La matinée du lundi et du mercredi de la première semaine sera consacrée à des jeux de présentation et d'intégration. Ce temps est important pour faciliter les interactions entre les enfants ainsi qu'avec les adultes. Cela limite les interpellations du type « et toi » ou « bonhomme est ce que ... »
- Une sortie piscine par semaine est organisée
- Les mercredis des semaines 2 et 4 seront consacrés à un grand jeu sur le temps de l'après-midi. Le fait de faire un grand jeu toutes les deux semaines laisse aux animateurs du temps pour le préparer et ainsi proposer un grand jeu attractif et complet.
- Les vendredis seront consacrés à une sortie.

L'accueil des enfants en situation de handicap

Il est évident que les enfants en situation de handicap, et ce quel qu'il soit, peuvent être accueilli dans nos accueils. En fonction de l'handicap, un site d'accueil sera conseillé à la famille et l'organisation quotidienne sera adaptée aux besoins spécifiques de l'enfant.

Si besoin, un protocole médical sera mis en place avec le médecin traitant, la famille et l'accueil de loisirs.

6. Le fonctionnement de l'équipe d'adultes

Rôles et fonctions de chacun

Chaque directeur se doit :

- De Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- De Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif
- De Diriger les personnels – Assurer la gestion de l'accueil
- De Développer le partenariat et la communication

a. Rôle du directeur :

Le directeur est responsable de son équipe. Il est force de proposition sur la pédagogie, l'organisation et l'animation. Il met en œuvre un dispositif permettant à son équipe de s'approprier le projet éducatif pour le décliner en projet pédagogique. Il est le porteur de ce projet. Il coordonne tous les sites.

Il a un rôle de formateur envers son équipe. Il apporte le cadre et s'assure du bon fonctionnement dans le cadre donné. Il demeure le référent et doit favoriser les notions de communication, d'échanges et de régulation avec l'ensemble du groupe (animateurs, enfants) permettant le bon déroulement du centre.

Il est l'interlocuteur principal avec le monde extérieur et devra tout mettre en œuvre pour favoriser ces relations. Il devra garantir une sécurité maximale et une hygiène optimale (réglementation, protocole...). Il a un rôle administratif, gère le budget, le matériel et les locaux. Il recrute des animateurs et est garant de la dynamique de l'équipe.

b. Rôle des directrices adjointes maternelle 3-5 ans :

Chaque directrice assure la gestion des accueils de Château Couten, et Glorieux. Elle s'assurera que tous les protocoles de sécurité soient respectés (alarme, ouverture, fermeture des centres).

Elle coordonne les activités mises en place, garantit la dynamique de l'équipe et assure le suivi des projets d'animations des animateurs. La directrice adjointe assure le suivi et la réalisation des objectifs du projet pédagogique. Elle est aussi de part ces fonctions le lien et le contact principal des familles.

Elle gère les moments d'accueils et d'échanges avec les familles en entretenant des relations de confiance et de respect mutuel.

Elle a un rôle de formateur envers son équipe et assure le suivi des stagiaires.

c. Rôle de la directrice adjointe primaire 6-12 ans :

La directrice gère l'accueil primaire 6/12 ans situé à Caroline Aigle. Elle assure les mêmes rôles et fonction que ses collègues directrices de maternelle.

Un ramassage le matin et le soir est effectué tout autour de Verdun (pour les élémentaires). L'équipe des 6-12 ans est en charge d'organiser ces derniers dans les meilleures conditions.

d. Le personnel technique

Il aura pour mission de veiller à l'hygiène du centre et de s'occuper du service des repas. Le personnel technique fait partie intégrante de l'équipe !

e. Le rôle de l'animateur :

L'animateur accueille et anime, propose et met en œuvre différentes activités de loisirs, de découvertes, sportives et culturelles en adéquation avec les orientations éducatives et en accord avec le projet pédagogique du centre.

L'animateur, participe au sein d'une équipe à l'élaboration du projet pédagogique dans la continuité du projet éducatif. Il doit être actif, dynamique, disponible, être à l'écoute et apporter sa personnalité au groupe d'animation.

Il encadre, anime les activités et la vie collective en considérant l'enfant comme l'acteur principal de son projet et veille au bon déroulement de la vie quotidienne.

Il a aussi un rôle de transmetteur de valeurs, de connaissances et un rôle d'éveil. Il doit être capable de s'adapter aux différentes situations qu'il rencontre au cours du centre.

Il est aussi le garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants ainsi que de la qualité des activités qu'il propose.

Formation et évaluation des animateurs stagiaires

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA...) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

Objectifs de formation de l'équipe de direction :

- Permettre à chaque animateur d'accomplir son rôle tel que défini dans le Projet Pédagogique
- Consolider ses connaissances sur les jeunes enfants ou sur une tranche d'âge bien définie
- Faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Analyser sa pratique, pour affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.

Moyens mis en place :

Une procédure de rencontre est mise en place selon le schéma suivant : Chaque stagiaire rencontrera au moins une fois par semaine la directrice adjointe qui le suit, pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation.

La formation pourra prendre différents aspects et concerne aussi bien les stagiaires que l'ensemble du personnel titulaire ou non diplômé

- Documentation
- Élaboration de fiches techniques d'activités
- Elaboration d'un projet d'animation
- Analyse des pratiques d'animations de l'animateur

- Aide à la prise de recul et à l'analyse de difficultés

Les critères de validation :

La validation portera sur la préparation et le déroulement du séjour. La décision sera prise par l'équipe de direction et s'appuiera sur les points suivants :

1) Assurer la sécurité physique et morale des mineurs

Ex: Sécurité affective – Physique – Morale – Taux d'encadrements- Responsabilités ...

2) Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils de Loisirs

Ex: Notion de projet – Participation Projet Pédagogique – Fiche technique – Auto-évaluation – Esprit d'équipe ...

3) Construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective

Ex: Connaissance de l'enfant – Besoins – Possibilités – Activités types – Alimentation – Rythme de vie – Place du Jeu – Espace -

4) Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs éducatifs :

Ex: Fonction d'accueil – Environnement de la structure – Communication

5) Encadrer et animer la vie quotidienne :

Ex: Grand jeu – Vivre et faire ensemble – Découverte – Mener stagiaire – Activités - Thématiques

L'animateur quelqu'il soit est une personne engagée pour l'éducation !

f. La composition de l'équipe :

Toute l'équipe d'animation ainsi que l'équipe de direction des sites de Verdun est composée d'animateurs travaillant à l'année sur différents sites pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

g. Les réunions

Pour préparer cet accueil de loisirs et le mener à bien sur la période de juillet différentes réunions seront organisées :

- Des réunions de préparation avant l'accueil
 - Pour faire connaissance avec tous les membres des 3 sites
 - Pour s'approprier le projet pédagogique
 - Pour préparer son planning d'activités et ses activités
- Des réunions pendant l'accueil
 - Pour faire le point avec toute l'équipe du site sur des situations qui ont pu poser soucis
 - Pour améliorer des temps de la journée et répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis
 - Préparer les sorties (répartition des groupes, programme de la journée)
- Une réunion bilan :
 - Pour faire une évaluation des 4 semaines passées ensemble et réfléchir aux points qui peuvent être améliorés et ceux qui peuvent être gardés en terme de fonctionnement, aménagement des espaces...

h. Le règlement intérieur des adultes :

Les temps de pause se prendront entre 11h30 et 12h et entre 13h30 et 14h.

Au cours de ces temps, et à l'abri du regard des enfants, la consommation de tabac sera tolérée en dehors des locaux où sont accueillis les enfants ainsi que l'usage du téléphone portable. Lors des sorties (Pré l'évêque ou autre), il sera demandé qu'un animateur du groupe ait son téléphone portable sur lui pour pouvoir être joignable ou joindre la direction au besoin.

7. L'aménagement de l'espace

Comme indiqué auparavant, les CAAPE de Glorieux et Château Couten accueilleront les enfants de 3 à 5 ans et le CAAPE Caroline Aigle les enfants de 6 à 11 ans.

Château Couten a la chance d'être un lieu où se déroule tout au long de l'année des activités périscolaires, ainsi toutes les salles du château peuvent être utilisées. Pour les locaux de Glorieux et Caroline Aigle, seules les salles CAAPE à l'année peuvent être empruntées. Une salle de maternelle pour la sieste des enfants de Glorieux sera demandée.

Toutes les structures de la ville (gymnase, bibliothèque...) pouvant servir à des activités peuvent être sollicitées, une demande en amont devra néanmoins être formulée.

8. La communication avec les partenaires

Les échanges enfants/parents/animateurs :

Il n'y a pas de temps spécifique pour ces échanges mais nous pensons que ceux-ci sont primordiaux afin d'installer une confiance avec les enfants et les rendre acteurs de leurs vacances. C'est pourquoi ils doivent avoir lieu tout au long de la journée, au moment où l'enfant ressent l'envie, le besoin de parler. L'équipe est constamment à l'écoute des enfants et répondra aux attentes de ceux-ci dans la mesure du possible.

Les parents doivent être informés du programme des activités. Ils doivent pouvoir valoriser les réalisations de leurs enfants en étant associés aux spectacles, expositions...

Pour favoriser les relations avec les parents, le rôle de l'équipe d'animation est primordial. Il est donc indispensable que le dialogue avec les parents soit constant :

- Les parents doivent être informés des animations de la structure (panneaux, programmes, affichage du projet pédagogique)
- Les parents doivent pouvoir connaître les locaux fréquentés par leurs enfants
- Les parents doivent pouvoir connaître aussi les menus servis aux enfants (notamment le menu de la cantine ainsi que le menu de tous les goûters de la semaine)

Afin de répondre aux questions des parents, même si l'animateur n'était pas avec l'enfant au cours de la journée, un cahier de liaison sera mis en place sur chaque site dans lequel les événements importants de la journée seront consignés.

Les parents seront informés du déroulement de la journée, lorsqu'ils viendront récupérer les enfants, par les animateurs ou le directeur et ses directrices adjointes.

Les contacts avec les prestataires de services seront faits par téléphone ou par mail par le directeur ou les directrices adjointes.

9. Bilan et évaluation de l'accueil de loisirs

A la fin de chaque semaine, il sera demandé à chaque équipe de chaque site un récapitulatif des points positifs et/ou négatifs de la semaine. Cela permettra d'améliorer la qualité des prestations de la semaine suivante ainsi que l'élaboration du bilan de fin de centre par l'équipe de direction.